

LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE À L'ÉPREUVE DE LA MISE
EN ŒUVRE

PAGE 2

À MI-CHEMIN ENTRE
L'ADOPTION DE L'AGENDA
2030 ET LA COP21

PAGE 4

PAULINE CHETCUTI, ACF,
RÉFÉRENTE PLAIDOYER
HUMANITAIRE

PAGE 4

NOS

LES NOUVELLES
DE SUD

Automne 2015

LE BULLETIN D'INFORMATION DE COORDINATION SUD # 160

Vie des commissions

UNE RÉFLEXION COMMUNE AU SERVICE DES ENJEUX DE GESTION RH DES ONG

Créé en 2010, le groupe de travail RH n° 2 regroupe des représentants d'ONG de solidarité internationale, parmi les plus grandes en taille, au sein du réseau de Coordination SUD. C'est un espace privilégié de discussions sur l'évolution des ressources humaines dans le secteur et de mutualisation d'idées pour une gestion RH pertinente et de qualité.

Eugénie Bousquet,
Première Urgence Internationale,
directrice des ressources humaines

Les réflexions du groupe RH n° 2 portent sur des sujets aussi variés que la fonction RH recouvre de domaines. La formation, la gestion de parcours, la rémunération, le cadre légal, les formes d'engagement, les codes de conduite et systèmes d'alerte ou encore la protection sociale, sont un échantillon des thématiques abordées lors de nos rencontres.

Le renforcement des compétences demeure une priorité, en ce qui concerne le personnel expatrié et les permanents des sièges, et surtout les collaborateurs nationaux parce qu'il compte parmi les piliers d'une capacité de réponse pérenne aux crises de tout type. La gestion de par-

cours est, par ailleurs, un levier essentiel de longévité accrue dans le secteur et tient désormais une place centrale dans les politiques RH de la plupart des acteurs. L'acquisition continue de compétences, transposables à d'autres secteurs d'activités, doit permettre aux personnes qui s'engagent d'aborder avec plus de sérénité la suite de leur projet professionnel.

Le sentiment d'appartenance à une organisation est important pour promouvoir nos identités spécifiques, notre marque employeur, afin que chacun trouve à s'impliquer dans la structure dans laquelle il se reconnaît le mieux, dont il est fier et partie prenante de l'évolution.

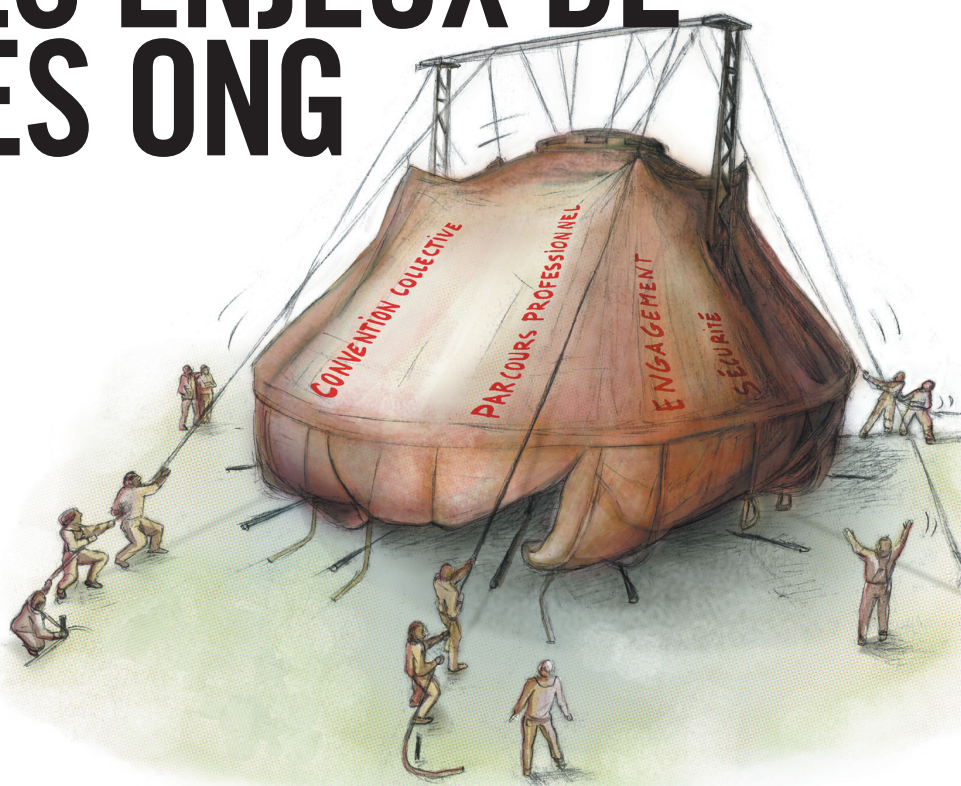
L'exposition de nos collaborateurs aux risques est un autre enjeu majeur. Les dispositifs de prévention et de gestion des

risques sécuritaires, sanitaires et psychosociaux, sont en permanence renforcés en réponse à des contextes de plus en plus difficiles.

La collaboration entre acteurs, dont procède ce groupe de travail RH, est un des points forts du secteur. Nous apprenons les uns des autres, de nos échecs comme de nos réussites, pour se donner les moyens de développer l'efficacité de notre travail au service des autres. Dans un univers, certes concurrentiel sur

les ressources humaines, cette démarche collaborative est à préserver parce qu'elle va dans le sens de nos valeurs et de notre action. ■

“ Nous apprenons les uns des autres, de nos échecs comme de nos réussites, pour se donner les moyens de développer l'efficacité de notre travail au service des autres. ”



Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

Directeur de publication : Philippe Jahshan
Rédactrice en chef : Bénédicte Hermelin - Coordinatrice : Bénédicte Bimoko
Imprimeur : Gécys - Dépôt légal à parution ISSN 1267-6947
Les positions exprimées dans le bulletin engagent leurs auteurs, et ne sauraient représenter le point de vue officiel de Coordination SUD.
Abonnement, nous contacter : bimoko@coordinationsud.org

ÉDITEUR COORDINATION SUD
14, passage Dubail 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
sud@coordinationsud.org

ALTER
MONDES
— NOUS LIRE, C'EST DÉJÀ AGIR —

REJOIGNEZ-NOUS SUR ULULE
DU 6 OCTOBRE AU 19 NOVEMBRE

<http://fr.ulule.com/altermondes>

#lireagir



Philippe JAHSHAN,
président de Coordination SUD

2015, bilan à mi-parcours d'une année historique pour la planète

2015 touche à sa fin. Un premier bilan de cette exceptionnelle année pour la planète peut déjà être fait après les sommets d'Addis-Abeba, en juillet pour le financement du développement, et de New York en septembre sur les objectifs du développement durable (ODD). Prenons New York tout d'abord. Pour la première fois dans l'histoire des Nations unies, un langage unique vaudra désormais pour les deux hémisphères de notre globe. Agenda holistique, il peut ouvrir, s'il est appliqué dans sa totalité, une voie vers de véritables progrès pour l'humanité. Mais la réussite des ODD nécessitera des engagements multiformes à la hauteur de l'immense ambition. Pour les transformations systémiques de la finance qui s'imposent, pour le changement de nos modes de production et de consommation, pour le traitement décent de l'emploi ou encore pour une augmentation des financements publics. Voilà ce à quoi devait servir le sommet d'Addis-Abeba. Force est de constater que sur ce terrain, le compte n'y est pas. Les engagements des donateurs pour l'aide publique au développement n'ont été assortis d'aucune contrainte temporelle. Le secteur marchand à qui il est fait de plus en plus appel, ne se voit imposer en contrepartie que peu de conditions en matière de responsabilité sociale et environnementale. Le système de contrôle fiscal mondial ne connaît aucun progrès notable et demeure aux mains des États les plus riches. Comment réussir les transformations qu'appelle l'agenda 2030 sans ces engagements ? Ainsi, au soir de l'année 2015 et avant le dernier acte pour le climat à Paris, notre mobilisation doit-elle demeurer entière pour corriger le tir d'un premier sommet raté au bénéfice des promesses du second. ■

LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉPREUVE DE LA

Une ambition forte a marqué la 70^e Assemblée générale des Nations unies avec l'adoption attendue des objectifs de développement durable (ODD), du 25 au 27 septembre 2015. Les 17 ODD, qui couvrent toutes les composantes du développement durable et leurs interrelations, donnent une feuille de route à tous les pays, en développement comme au pays riches.

Vaia Tuuhia,
association 4D, déléguée générale

Ce programme revient à l'idée fondamentale du développement durable, celle d'un « avenir commun », qu'avait amorcé le rapport Brundtland. Il renforce une approche programmatique de l'Agenda 21 de Rio de 1992, en garantissant la réalisation des ODD et prenant comme point de départ une humanité qui devrait finir sa croissance démographique d'ici 2050 et qui sera confrontée au milieu du siècle à des problèmes de ressources et à une division par deux de ses émissions de gaz à effet de serre. Dans une période où s'enchaînent conflits, crises migratoires, climatiques et sociales, etc. Fallait-il cette déclaration finale des Nations unies pour cristalliser le bon sens nécessaire, rassembler les bonnes volontés pour redonner un sens à ce siècle ? Pour ne pas rester un vœux pieux, l'atteinte de ces objectifs dépendra de changements profonds des politiques. Le risque serait sinon d'être neutralisé par les approches « business as usual ». Trois clefs sont nécessaires à ce changement.

L'appropriation des ODD et d'une approche transversale

Des campagnes de communication commencent à émerger. La tentation peut être forte de vouloir simplifier, de prendre ces ODD pour un menu, ce qui en réduirait l'ambition et la portée transformative. Comment transcrire l'expertise des sphères

de négociations aux sphères du terrain et proposer aux opérateurs, ce dont ils ont besoin, en termes d'outils et de formations ? « C'est une petite chance qui s'ouvre pour tous les pays de ne pas répondre à l'urgence mais de corriger structurellement les réponses : à la faim par exemple, sans appauvrir davantage les sols ou recourir intensément à des systèmes de pompage consommateurs d'énergie et d'eau », avançait un expert travaillant au Niger. Mais le pilotage habituel de ces politiques n'est pas systémique.

L'importance des calendriers

S'il n'est pas possible de tout mettre en œuvre en même temps, les 17 objectifs et les 169 cibles, les objectifs ne pourront être atteints par des priorités choisies en en laissant d'autres de côté. Échelonner oui, prévoir la transformation à des horizons à 5 ans, oui, mais exclure, non. Sinon certains critères de développement seront atteints mais les maux, très prégnants de nos sociétés, les violations des droits jamais aussi élevées, ne feront qu'augmenter. Tout l'enjeu de la mise en œuvre est bien là. Agir « sans relâche pour que ce programme soit appliqué dans son intégralité d'ici à 2030 » déclarent les chefs d'États. L'expérience de l'Agenda de Rio 92 nous enseigne que les progrès dans le temps sont une des clés de réussite. Quelque chose s'est passé à New York, et la séquence ODD et climat, avec le nombre important de contributions nationales, les *Intended Nationally Determined Contributions* (INDCs), tombées pendant la semaine, est un signe de ce mouvement de fond. Pour la première fois 193 pays se sont tous mis

d'accord sur un nouveau sens à donner au développement pour tous. Il y a une fenêtre de mobilisation à tirer dès 2016, une animation à prévoir qui diffusera les ODD dans les pays et une révision des ambitions pour le climat tous les 5 ans, sur lesquelles le

calendrier des ODD pourrait s'appuyer, pour ne pas reproduire les avancées inégales des OMD. En effet, les stratégies

“ C'est une petite chance qui s'ouvre pour tous les pays de ne pas répondre à l'urgence mais de corriger structurellement les réponses. ”

des pays pour réduire leurs émissions sont plus que nécessaires (maîtrise, efficacité, sources renouvelables, éducation, etc.), pour renforcer leur résilience aux impacts du changement climatique (aménagement, système de prévention des risques, agroécologie, gestion des espaces naturels, etc.), leur adaptation (consommation et production durable, santé, etc.), en d'autres termes leur stratégie d'action à l'horizon 2030. Cela implique pour les pays en développement des prévisions sur ce qu'ils peuvent réaliser sur leurs moyens propres, et ce qu'ils pourraient réaliser à partir de soutiens technologiques et financiers internationaux. Ces interactions réciproques sont une carte à jouer pour renforcer les mises en œuvre.

La mobilisation des ressources demeure cruciale

Il y a un volume critique à orienter pour répondre aux besoins, pour passer « des millions aux trillions ». Une réforme majeure que l'on voit se dessiner concerne les subventions aux énergies fossiles. C'est un changement fiscal essentiel pour mobiliser l'argent sur ces nouvelles priorités nationales. Aujourd'hui estimés autour de 550 milliards de dollars (2013) il n'est pas inutile de faire des correspondances avec le niveau de l'assistance

“ Une réforme majeure que l'on voit se dessiner concerne les subventions aux énergies fossiles. ”

À SUIVRE

COP21, COORDINATION SUD VOUS DONNE RENDEZ-VOUS AU BOURGET :

Coordination SUD a répondu à l'appel à projets lancé en juillet par le Secrétariat général de la COP21 pour l'organisation de l'espace société civile, dit « Génération Climat », au Bourget du 30 novembre au 11 décembre prochain. La plateforme disposera d'un stand qui lui permettra de valoriser les activités de ses membres et présentera 6 *side-events* sur des thèmes variés.

À FAIRE

LA CAMPAGNE GRANDE CAUSE NATIONALE 2015 EST LANCÉE !

La campagne Grande cause nationale de la Coalition climat 21 sera diffusée jusqu'à la fin de l'année via des spots TV sur les chaînes publiques, les réseaux sociaux, et par voie d'affichage pour sensibiliser le plus grand nombre à la lutte contre le changement climatique. Partagez largement la campagne pour garantir son succès !

DEVELOPPEMENT DURABLE MISE EN ŒUVRE

au développement de l'OCDE par exemple, quatre fois moindre, ou trois fois et demi le coût estimé d'une protection sociale de base, d'une couverture santé et d'une éducation pour les plus pauvres. La redirection de ces subventions dans des investissements pour le développement durable est un levier de développement à anticiper dans le calendrier de mise en œuvre et non un frein. C'est un gage de prospérité, l'un des 5 P, sous lesquels sont regroupés les ODD : planète, peuples, paix, prospérité, partenariat. L'on voit bien la vigilance qu'il faudra avoir pour conserver la philosophie première de ce plan mondial et ne pas seulement mesurer l'action par des mouvements de capitaux. D'où l'importance des indicateurs qualitatifs au-delà du PIB. D'où le besoin de rappeler sans cesse l'humain, le bien-être, la participation des citoyens, la justice sociale... La mise en œuvre des ODD doit se faire dans « un environnement favorable à l'évolution de tout notre écosystème productif ». Cela doit nécessairement passer par la lutte contre les fuites de capitaux illicites, la fraude fiscale à l'échelle internationale qui grève considérablement les moyens d'action des États, la fiscalité étant par excellence un outil régalien de la sphère étatique qui doit être au service du développement.

La réduction des inégalités de revenus entre pays riches et pays pauvres

Il était intéressant de voir en marge du sommet des plateformes et réseaux déjà prêts à entrer en scène. Qu'il s'agisse du mécanisme de facilité de transfert de technologie ou de l'économie sociale et solidaire, des financements innovants... Il y a des correctifs au système économique actuel mais aussi d'autres méthodes de faire qui entrent dans le champs des transformations à mener, pour équilibrer les composantes du développement durable. Les ODD sont universels et concernent tous les pays. Il est sans doute temps de regarder comment, la plupart des pays industrialisés de l'OCDE, se préparent pour ces nouveaux engagements pour la durabilité. Les pays en développement ne réussiront pas si les pays industrialisés ne modifient pas leurs modèles de développement. Ils ont une responsabilité particulière dans cette mise en œuvre. Beaucoup sont très loin de la réalisation des objectifs. Les défis les plus grands des nations industrialisées, aux sociétés rythmées par l'hyper-consomma-

“ Les pays en développement ne réussiront pas si les pays industrialisés ne modifient pas leurs modèles de développement. ”

tion, sont la production et la consommation durables. De plus, dans de nombreux cas leurs systèmes économiques renforcent aussi la tendance vers les inégalités sociales. Dans 23 pays de l'OCDE, les 10 % des plus riches gagnent maintenant au moins autant que 40 % des plus pauvres. La tolérance vis-à-vis des inégalités n'a plus lieu d'être si l'on veut que les ODD aient une quelconque chance d'être réalisés. Ce regard est porté sur les pays

riches pour insister sur le fait qu'ils ne doivent pas se dédouaner. Cette observation est valable à l'échelle de la planète, où

la moitié de la richesse mondiale est détenue par 1 % de la population, et dans les pays en développement où l'on peut observer les indices de Gini les plus élevés (Afrique du sud 65 et Brésil 53,7).

Les inégalités, âprement discutées lors des négociations, constituent l'un des objectifs qui rend difficilement compatible la poursuite du modèle de développement actuel. C'est sans renier les autres ODD, l'un de chevaux de bataille autour duquel se rassembleront les ONG de la Campagne mondiale post-2015. ■

ENGORGEMENT DU GUICHET DPO : LES NÉGOCIATIONS PROGRESSENT

Une série de rencontres entre la Division du partenariat avec les ONG de l'AFD (DPO), la mission des relations avec la société civile du MAEDI et Coordination SUD, sur la question de l'engorgement du Guichet initiatives ONG de la DPO, a permis d'aboutir en mai dernier à un accord.

Un processus de pré-programmation permettant aux ONG d'annoncer leurs intentions de projets pour l'année suivante ; des critères de présélection, motivés par un accès équitable au guichet au bénéfice de la diversité des ONG ; ainsi qu'un processus de sélection, notamment selon une grille d'évaluation des projets soumis, ont été actés. Un bilan sera effectué après la première année pilote.

RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, réforme en profondeur le dispositif. La mesure présente un impact négatif en réduisant sensiblement les ressources dédiées à la formation, pour le secteur de la solidarité internationale (disparition des fonds mutualisés, inéligibilité de nombreuses formations dans le cadre du compte personnel de formation).

En réponse à cela, Coordination SUD va se rapprocher de l'ensemble des acteurs concernés (Mouvement associatif, OPCA, partenaires institutionnels) pour réfléchir à la mobilisation de nouveaux moyens qui permettront de poursuivre le développement de l'offre de formation à destination des ONG.

RETOUR SUR LA CONFERENCE D'ADDIS-ABEBA

Coordination SUD exprime sa déception quant à l'accord obtenu à Addis-Abeba en juillet, lors de la 3^e Conférence internationale pour le financement du développement.

Cette conférence, première grande échéance de 2015, avait un mandat clair : financer les efforts pour promouvoir le développement durable et s'assurer de la cohérence des politiques financières, économiques, commerciales et fiscales en faveur du développement. La déclaration finale souligne le désengagement des États pour le développement et la solidarité internationale au profit du secteur privé. Les pays développés ont refusé que l'architecture économique globale soit discutée dans des instances plus inclusives que le G20 ou le FMI.

Un processus de construction long de 3 ans

Le programme de développement durable à l'horizon 2030 a été négocié durant 3 ans. Les deux panels d'experts de haut niveau ont fait leurs premières propositions en 2013. Des consultations géographiques dans une centaine de pays et des consultations thématiques ont permis de recueillir l'avis de citoyens et de réseaux d'organisations de la société civile. En 2014, des réunions mensuelles à New York ont permis aux négociateurs d'un panel représentatif d'États (dit Groupe de travail ouvert) d'aboutir à la liste des 17 ODD. En 2015, les échanges ont ensuite porté sur les moyens de mise en œuvre, les indicateurs et le suivi ultérieur.

La mobilisation de la société civile

En France, Coordination SUD s'est mobilisée au sein de la Campagne post-2015, co-animée par le Crid et 4D. Quatre réseaux internationaux ont été très présents dans le plaidoyer et les négociations : la Campagne Beyond 2015 composée de 1 500 organisations, le Forum international des plateformes nationales d'ONG (FIP), le Climate Action Network (CAN) et Participate.

550 MILLIARDS
de dollars de subventions aux
énergies fossiles en 2013

1 %
de la population détient la
moitié de la richesse mondiale

+ DE 100 MILLIARDS
de dollars échappent aux
pays en développement,
chaque année

À SUIVRE

RETOUR SUR LE 1^{ER} ATELIER DES PRATIQUES DU FRIO : l'apéro des pratiques du Frio sur le développement d'activités lucratives au sein des ONG, s'est tenu le 27 mai dernier. La rencontre a permis de tirer des enseignements d'accompagnements individuels Frio et de retours d'expériences des ONG Initiative Développement, Solthis, IECD, Oxfam France, Ciedel, et Iram. Pour plus d'infos, contactez Diane Vioujard.

À SUIVRE

HORS-SÉRIE ALTERMONDES SPÉCIAL COP21 : Altermondes s'associe à Coordination SUD pour son prochain hors-série consacré à la COP21. Il sera diffusé en ouverture de la Semaine de la solidarité internationale, les 16 et 17 novembre, dans un cahier spécial de *Libération*, puis dans sa forme habituelle, en kiosque et à ses abonnés. Ce hors-série est conçu avec le soutien financier du ministère des Affaires étrangères.



PAULINE CHETCUTI, ACTION CONTRE LA FAIM, RÉFÉRENTE PLAIDOYER HUMANITAIRE

Le monde fait aujourd'hui face à des crises humanitaires sans précédents. Dans ce contexte, le premier Sommet humanitaire mondial aura lieu à Istanbul, du 23 au 24 mai 2016. Prévu à l'initiative du secrétaire général de l'ONU, son objectif est de rendre l'action humanitaire plus efficace et plus inclusive.

Quatre thèmes sont à l'agenda : l'efficacité humanitaire, la réduction de la vulnérabilité et la gestion du risque, la transformation par l'innovation et les réponses aux besoins des personnes victimes des conflits. Des consultations régionales (en Europe à Budapest, les 3 et 4 février 2015) et thématiques ont eu lieu auxquelles ont participé plusieurs ONG membres de Coordination SUD. Les consultations sont facilitées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA).

Un document de synthèse a été rédigé suite à ces consultations, qui sera discuté lors de

la consultation globale à Genève, du 14 au 16 octobre 2015. Cette synthèse fait ressortir cinq axes de travail, issus du processus de consultation : la dignité, qui s'assure de garder les personnes au cœur de la réponse humanitaire ; la sécurité, pour mettre la protection au centre de l'action humanitaire, respecter les principes humanitaires et prévenir et mettre fin aux conflits et aux violations du droit humanitaire international ; la résilience, pour renforcer la résistance des populations aux crises ; les partenariats : diversifiés et inclusifs qui réaffirment les principes humanitaires de base ; et les financements, pour développer des sources de financement nouvelles et variées et un soutien accru aux organisations locales.

La plupart des ONG françaises humanitaires, dont ACF, participent à cette consultation, qui est une des dernières étapes avant le sommet. ACF a été présente depuis le début au

“ Nous avons ainsi demandé que les résultats du sommet, en termes d'efficacité de la réponse, soient guidés par les principes humanitaires. ”

processus, à travers des contributions écrites mais aussi en impliquant ses missions dans les consultations régionales pour rester au plus près des besoins des populations. En juillet, ACF a animé pour Coordination SUD, avec des ONG membres de la commission Humanitaire, une discussion sur le système humanitaire international et produit un positionnement qui propose des alternatives à certains dysfonctionnements actuels dans la réponse aux crises.

Nous avons ainsi demandé que les résultats du sommet, en termes d'efficacité de la réponse, soient guidés par les principes humanitaires : notamment, que les pays membres du Conseil de sécurité renoncent à l'utilisation de leur droit de veto dans le cas de crises humanitaires avec crimes de masse ; que les parties

au conflit n'interfèrent ni dans la coordination des réponses ni dans le financement direct des opérations humanitaires concernées, afin de maintenir les principes humanitaires d'impartialité et de neutralité de

l'aide et, qu'une coordination indépendante soit mise en place pour plus d'efficacité. Enfin, que les capacités des organisations soient renforcées ainsi que leur respect des principes humanitaires.

ACF espère que ce sommet saura aboutir à des réformes concrètes pour une réponse d'urgence plus efficace et guidée par les principes humanitaires. ■

À MI-CHEMIN ENTRE L'ADOPTION DE L'AGENDA 2030 ET LA COP21

Faustine Bidaud,

Campagne post-2015 :
transitions pour un monde juste

L'année 2015 est déterminante pour l'avenir du régime climatique international : la société civile française et mondiale se mobilise pour la plus importante conférence sur le climat de la décennie. La COP21 s'inscrit toutefois dans un agenda international de développement durable plus large, qui va paver la route jusqu'en 2030 et au-delà.

La 21^e Conférence des parties de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21) se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre prochain. Cette date, fixée lors de la COP de Durban en 2011, doit être l'occasion pour l'ensemble des pays de s'entendre sur un accord global pour lutter contre le changement climatique. Elle doit aussi fixer les objectifs des pays à partir de 2020, contribution prévue au niveau national (INDC en anglais) depuis la COP20 de Lima, de façon à être en cohérence avec les conclusions scientifiques du GIEC, dont le 5^e rapport est sorti en 2014.

Toutefois, la COP21 n'est pas la seule grande échéance internationale en matière de

développement durable. Cette année, la 3^e Conférence pour le financement du développement à Addis-Abeba a eu lieu en juillet, et le Programme de 2030 pour le développement durable s'est tenu à New York en septembre, en marge de la 70^e Assemblée générale des Nations unies. Les 17 objectifs de développement durable (ODD) compris dans ce nouveau programme de développement mondial, universels et transversaux, entreront donc en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Les processus semblent disjoints, pourtant les enjeux sont liés. La réussite de la mise en œuvre des ODD sera conditionnée par le climat : nombre d'études ont démontré et mesuré que moins le réchauffement sera limité, plus le développement est menacé, en particulier pour les pays les plus vulnérables. Les dernières estimations du GIEC alertent : le monde est sur un réchauffement de 4 °C d'ici la fin de ce siècle, quand les recommandations en 2009 posaient déjà une limite de 2 °C pour éviter des conséquences irréversibles. Coût de l'inaction, accès aux biens essentiels, migrations, prévisibilité et agriculture, catastrophes naturelles... sont autant de freins au développement qui s'accroissent en même temps que le réchauffement. Les échéances de 2015 permettent donc cette recherche de cohérence pour un monde plus durable et équitable. Les questions de financement, la capitalisation du Fonds vert pour le climat

“ Les processus semblent disjoints, pourtant les enjeux sont liés. La réussite de la mise en œuvre des ODD sera conditionnée par le climat ”

autant que la mise en œuvre des engagements d'Addis-Abeba, restent pour la plupart en suspens.

On ne peut parler de développement durable sans prendre en considération le compte à rebours climatique, ni dépasser les blocages des négociations climatiques sans répondre aux préoccupations des pays les moins avancés, au principe d'équité ou encore celui d'universalité, auxquels tentent de répondre les ODD. Il apparaît alors justifié que l'ODD 13 sur la lutte contre les changements climatiques et les cibles climat transversales que l'on retrouve dans d'autres ODD, viennent traduire une vision que l'on porte de sociétés sobres en carbone, optimisant les ressources et leur accès, territorialisant les activités

économiques (dont l'agriculture) et la production d'énergies renouvelables, développant les connaissances, les systèmes d'information, la résilience des populations.

Les liens entre ces processus sont des gages de leur succès : aussi pouvons-nous espérer que la réussite des négociations ODD et du sommet portant sur l'adoption de l'agenda 2030 était un avant-goût de la réussite de la COP21, et permettra d'oublier la déception d'Addis-Abeba. Quoi qu'il arrive en décembre, la mise en œuvre des ODD, de manière transversale et surtout sur la planète, et le choix d'indicateurs adéquats impactera directement et immédiatement l'évolution du climat dès 2016. ■

Louise AVON
présidente du Clong-Volontariat

Évaluation des politiques publiques sur l'engagement citoyen international des jeunes

Quels sont les points d'attention du Clong-Volontariat sur cette évaluation ?

Pour le Clong-Volontariat cette évaluation, lancée en mai 2015 par le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique, doit estimer correctement l'apport spécifique de chacun des dispositifs qui permettent à des jeunes de s'engager dans une démarche de solidarité envers des sociétés vivant au sein d'autres cultures et d'un niveau économique inférieur au nôtre. Parce qu'il s'agit d'un choix personnel, dont les motivations peuvent être très diverses, la qualité de la formation au départ est essentielle pour que cette étape de vie détermine la réussite de la mission et contribue à l'épanouissement du volontaire. L'État doit assumer sa part de responsabilités vis-à-vis de ceux qui préparent les volontaires et qui les accompagnent pendant leur séjour et à leur retour.

Quels sont les apports du volontariat de solidarité internationale dans les sociétés, ici et là-bas ?

Les membres du Clong ont pour objectif de répondre à la demande de leurs partenaires engagés dans le développement de leur pays respectifs. Cela exige que les personnes envoyées soient bien préparées au travail qui les attend, qu'elles en aient les compétences et qu'elles aient la capacité de s'adapter à un milieu et une culture différents. Pour leur permettre d'être de véritables acteurs du changement, leur mission s'inscrit dans la durée. Il est avéré que les volontaires dont le séjour est fructueux s'engagent très souvent, à leur retour en France, dans la société civile et à travers leur choix d'une orientation professionnelle.

Quelles évolutions les organisations du Clong pourraient-elles attendre de l'évaluation ?

Notre souhait est d'accompagner plus de jeunes dans ces parcours qui leur donnent une ouverture au monde, non pas virtuelle, mais réelle. Cela ne sera pas possible sans les moyens nécessaires à leur formation et un soutien accru aux partenaires qui les reçoivent : inutile de parler de solidarité si le volontaire est un poids pour celui qui en attend un plus.

**RETROUVEZ TOUTES
LES DATES DE L'AGENDA
ET LES ACTUALITÉS
WWW.COORDINATIONSUD.ORG**